

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Chartres (28)  
Place des halles

28019 Chartres

**AVIS DE MARCHÉ**

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/24/UE

**Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Chartres (28), Contact : Service marchés publics, Place des halles, 28019 CHARTRES CEDEX, FRANCE. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.chartres.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Chartres Métropole, , Place des Halles , 28019 CHARTRES CEDEX, FRANCE. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <http://www.chartres-metropole.fr>.

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.c-chartres-marches.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.c-chartres-marches.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** Affaire n°22V026-Travaux entretien,rénovation,amélioration et mise en conformité des bâtiments –lots n°1, 3, 5, 11, 12, 14 et 15

**II.1.2) Code CPV principal**

45453000

**II.1.3) Type de marché**

Travaux

**II.1.4) Description succincte**

Affaire n°22V026-Travaux d'entretien,rénovation,amélioration et mise en conformité des bâtiments Ville de Chartres,Chartres Métropole,CCAS et SPL Chartres Aménagement-lots n°1, 3, 5, 11, 12, 14 et 15

**II.1.5) Valeur totale estimée**

Valeur estimée hors TVA : 3110000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : tous les lots

**II.2) DESCRIPTION****LOT N° 1**

**II.2.1) Intitulé :** Maçonnerie

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45262522

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

**II.2.4) Description des prestations**

La nature et quantité des prestations et l'indication des besoins et exigences sont précisés dans les documents de la consultation.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 620000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu à compter du 07/01/2023, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure au 07/01/2023, pour une durée d'1 an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période soit atteint.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

**II.2.11) Informations sur les options**

Options : Oui

**Description de ces options :**

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés publics ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

La durée pendant laquelle un nouveau marché public pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires**

Les montants estimatifs et maximums par membre du groupement et pour chaque période d'exécution sont les suivants :

Membre du groupement : Montant estimé en € HT/Montant maximum en € HT

VILLE DE CHARTRES: 400 000,00/700 000,00

CHARTRES METROPOLE: 150 000 ,00/200 000,00

CCAS: 20 000,00/100 000,00

SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT: 50 000,00/200 000,00

Total : 620 000,00/1 200 000,00

**LOT N° 3**

**II.2.1) Intitulé :** Cloisonnement

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45421141

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

**II.2.4) Description des prestations**

La nature et quantité des prestations et l'indication des besoins et exigences sont précisés dans les documents de la consultation.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 500000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification jusqu'au 15/09/2023 inclus, ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période soit atteint.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

#### II.2.11) Informations sur les options

**Options : Oui**

##### Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés publics ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.  
La durée pendant laquelle un nouveau marché public pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

#### II.2.14) Informations complémentaires

Les montants estimatifs et maximums par membre du groupement et pour chaque période d'exécution sont les suivants :

Membre du groupement : Montant estimé en € HT/Montant maximum en € HT

VILLE DE CHARTRES : 400 000,00/600 000,00

CHARTRES METROPOLE: 50 000,00/150 000,00

CCAS: 30 000,00/50 000,00

SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT: 20 000,00/100 000,00

Total: 500 000,00/900 000,00

### LOT N° 5

**II.2.1) Intitulé : Menuiseries aluminium**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45421000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

**II.2.4) Description des prestations**

La nature et quantité des prestations et l'indication des besoins et exigences sont précisés dans les documents de la consultation.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**Valeur hors TVA : 500000 euros**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

A compter du : 26 octobre 2022. Jusqu'au : 15 septembre 2023.

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu à compter du 26/10/2022, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure au 26/10/2022, jusqu'au 15/09/2023 inclus, ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période soit atteint.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

**II.2.11) Informations sur les options**

**Options : Oui**

##### Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés publics ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.  
La durée pendant laquelle un nouveau marché public pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

**II.2.14) Informations complémentaires**

Les montants estimatifs et maximums par membre du groupement et pour chaque période d'exécution sont les suivants :

Membre du groupement: Montant estimé en € HT/Montant maximum en € HT

VILLE DE CHARTRES: 400 000,00/600 000,00

CHARTRES METROPOLE: 50 000,00/150 000,00

CCAS: 30 000,00/50 000,00  
SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT: 20 000,00/100 000,00  
Total: 500 000,00/900 000,00

## **LOT N° 11**

**II.2.1) Intitulé :** Peinture

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45442100

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

**II.2.4) Description des prestations**

La nature et quantité des prestations et l'indication des besoins et exigences sont précisés dans les documents de la consultation.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 400000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification jusqu'au 15/09/2023 inclus, ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période soit atteint.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

**II.2.11) Informations sur les options**

Options : Oui

**Description de ces options :**

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés publics ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

La durée pendant laquelle un nouveau marché public pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires**

Les montants estimatifs et maximums par membre du groupement et pour chaque période d'exécution sont les suivants :

Membre du groupement: Montant estimé en € HT/Montant maximum en € HT

VILLE DE CHARTRES: 300 000,00/550 000,00

CHARTRES METROPOLE: 50 000,00/100 000,00

CCAS: 30 000,00/50 000,00

SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT: 20 000,00/100 000,00

Total: 400 000,00/800 000,00

## **LOT N° 12**

**II.2.1) Intitulé :** Revêtements de sol

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45432130

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

**II.2.4) Description des prestations**

La nature et quantité des prestations et l'indication des besoins et exigences sont précisés dans les documents de la consultation.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**Valeur hors TVA : 380000 euros**

#### **II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification jusqu'au 15/09/2023 inclus, ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période soit atteint.

#### **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

##### **II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

##### **II.2.11) Informations sur les options**

**Options : Oui**

##### **Description de ces options :**

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés publics ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché public pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

##### **II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

##### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

##### **II.2.14) Informations complémentaires**

Les montants estimatifs et maximums par membre du groupement et pour chaque période d'exécution sont les suivants :

Membre du groupement: Montant estimé en € HT/Montant maximum en € HT

VILLE DE CHARTRES: 300 000,00/450 000,00

CHARTRES METROPOLE: 40 000,00/100 000,00

CCAS: 20 000,00/50 000,00

SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT: 20 000,00/50 000,00

Total: 380 000,00/650 000,00

### **LOT N° 14**

#### **II.2.1) Intitulé : Clôtures**

#### **II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45340000

#### **II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

#### **II.2.4) Description des prestations**

La nature et quantité des prestations et l'indication des besoins et exigences sont précisés dans les documents de la consultation.

#### **II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### **II.2.6) Valeur estimée**

**Valeur hors TVA : 490000 euros**

#### **II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification jusqu'au 15/09/2023 inclus, ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période soit atteint.

#### **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

##### **II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

##### **II.2.11) Informations sur les options**

**Options : Oui**

##### **Description de ces options :**

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la

commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés publics ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.  
La durée pendant laquelle un nouveau marché public pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :** Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Les montants estimatifs et maximums par membre du groupement et pour chaque période d'exécution sont les suivants :

Membre du groupement: Montant estimé en € HT/Montant maximum en € HT

VILLE DE CHARTRES: 300 000,00/450 000,00

CHARTRES METROPOLE: 150 000,00/300 000,00

CCAS: 20 000,00/50 000,00

SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT: 20 000,00/100 000,00

Total : 490 000,00/900 000,00

### LOT N° 15

#### II.2.1) Intitulé : **Vitrierie Miroiterie**

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45441000

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

#### II.2.4) Description des prestations

**La nature et quantité des prestations et l'indication des besoins et exigences sont précisés dans les documents de la consultation.**

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

**Valeur hors TVA :** 220000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification jusqu'au 15/09/2023 inclus, ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période soit atteint.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

**Des variantes seront prises en considération :** Non

#### II.2.11) Informations sur les options

**Options :** Oui

#### **Description de ces options :**

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés publics ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

La durée pendant laquelle un nouveau marché public pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :** Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Les montants estimatifs et maximums par membre du groupement et pour chaque période d'exécution sont les suivants :

Membre du groupement: Montant estimé en € HT/Montant maximum en € HT

VILLE DE CHARTRES: 100 000,00/200 000,00

CHARTRES METROPOLE: 100 000,00/200 000,00

CCAS: 10 000,00/20 000,00

SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT: 10 000,00/20 000,00

Total: 220 000,00/440 000,00

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

#### **Liste et description succincte des conditions :**

Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir au regard des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à 11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

## **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

### **III.2.1) Informations relatives à la profession**

### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## **Section IV : Procédure**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.5) Information sur la négociation**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

#### **IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui**

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 05 août 2022 - 15:00

#### **IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : vendredi 05 août 2022 - 15:10

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

### **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

#### **Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :**

A la fin des accords-cadres issus de la présentation consultation.

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

**La facturation en ligne sera utilisée****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La consultation aboutira à des accords-cadres à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum par membre du groupement et par période d'exécution tel que défini dans les documents de la consultation (article 1.3 du CCAP, article 1.4 du RC et article 4 de l'AE)

Pour chaque lot, une estimation de la valeur commandée est précisée en rubrique II.2.6) et à l'article 1.4 du RC.

En complément du I.1 ci-avant, dans le cadre de cette procédure conjointe, la ville de Chartres agit également pour le compte du CCAS de la ville de Chartres - place des Halles 28019

chartres Cedex - code NUTS : Frb02 - courriel :marches.publics agglo-ville.chartres.fr - adresse

internet: www.chartres.fr et pour le compte de la SPL CHARTRES AMENAGEMENT - 14 rue Saint Michel

28000 Chartres - code NUTS : Frb02

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction des recours**

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Greffe du tribunal administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

01 juillet 2022